



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RAPPEL : CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023-2029 DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Mont-Joli, le 28 mars 2022. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis réitère son invitation aux citoyens, organismes et commerçants de La Matapédia et de La Mitis à participer aux activités de consultation publique du projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint 2023-2029 de ces MRC. Ces activités permettront de prendre en compte l'avis des participants dans la révision du PGMR afin que les objectifs et le plan d'action répondent aux aspirations en réduction des déchets et à la réalité du territoire. Un rappel que trois activités de consultation sont proposées :

- Une assemblée de consultation publique virtuelle le mardi, 5 avril 2022, 19h00 via les liens suivants (aucune inscription requise) :
 - www.ecoregie.ca/PGMR
 - www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis
- Un sondage en ligne ou par téléphone disponible du 16 février au 13 avril 2022 via le www.ecoregie.ca/PGMR ou par téléphone au 418 775-8445, poste 1138.
- Dépôt d'un mémoire jusqu'au 13 mai 2022 par les citoyens, organismes et commerçants intéressés à l'adresse courriel matresi@mrcmatapedia.qc.ca ou par document papier à la MRC de la Matapédia (420, route 132 ouest, Amqui, G5J 2G6) ou à la MRC de La Mitis (1534, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli, G5H 2V8)

L'assemblée de consultation publique virtuelle sera enregistrée et disponible en ligne par la suite au www.ecoregie.ca/PGMR.

À propos du projet de PGMR conjoint 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Le PGMR est un outil régional intégré, concerté et dynamique qui doit couvrir l'ensemble des secteurs générant des matières résiduelles. Il doit mener à la réalisation des objectifs de réduction des déchets identifiés par le Gouvernement du Québec et les instances locales. Ce plan doit être révisé tous les 7 ans en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. En 2020, il a été décidé pour La Matapédia et La Mitis de faire un PGMR conjoint pour la période 2023-2029 en raison du partage d'infrastructures et de ressources actuelles et futures.



Adopté le 13 octobre 2021, le projet de PGMR conjoint 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis propose des objectifs régionaux de réduction des déchets de 15% (de 395,50 kg/hab. à 355,95 kg/hab.) en ciblant 3 priorités d'actions locales :

1. Maximiser le détournement de l'enfouissement de la matière organique sur l'ensemble du territoire par l'amélioration de la performance de tous les secteurs.
2. Optimiser la gestion municipale des matières résiduelles en entamant une réflexion sur la synergie locale et la cohérence territoriale.
3. Être à l'affût afin de saisir les opportunités d'économie circulaire et d'innovations pouvant s'appliquer ou se développer sur la réalité du territoire.

Afin d'atteindre ces objectifs et de répondre aux priorités locales, 44 mesures sont proposées telles que la lutte au gaspillage alimentaire, la promotion du concept « Zéro Déchet », des activités d'information et éducation dans les écoles et terrains de jeux, etc.

Pour plus d'information concernant le PGMR, les citoyens, organismes et commerçants sont invités à téléphoner dans La Matapédia au 418 629-2053, poste 1138 ou dans La Mitis au 418 775-8445, poste 1138 ou à consulter le www.ecoregie.ca/PGMR.

- 30 -

Source : **Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

MRC de La Matapédia

Tél. : 418 629-2053 poste 1138

Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca

MRC de La Mitis

Tél. : 418-775-8445 poste 1138

Courriel : matresi@mitis.qc.ca